## ATTESTATION DE STAGE

Nous certifions que **Monsieur Yannis Burkhalter**, né le 8 février 2002, domicilié à la rue des Jardins 3, 1800 Vevey, a effectué un stage pratique comme informaticien, option développeur dans notre société du 14 janvier 2019 au 3 juin 2019 à raison de 2 à 3 jours par semaine.

CREATIS Informatique développe des applications mobiles iOS et Android pour les entreprises.

Lors de son stage en entreprise, Monsieur Burkhalter a eu l'occasion de:

- De découvrir l'environnement de développement Android et Android Studio.
- D'apprendre en autodidacte le nouveau langage de programmation Kotlin pour Android.
- Sur la base de spécifications, de développer une application mobile qui
  - effectue des appels à des web services (REST/API),
  - traite des fichiers de type JSON et XML,
  - envoie des photos à un service web..
- De découvrir la plateforme de développement UNITY.

Monsieur Burkhalter dispose de bonnes connaissances dans le développement d'applications mobiles pour Android.

Personne de confiance et autonome dans ces activités professionnelles, il a entretenu avec ces collègues des relations cordiales.

Monsieur Burkhalter a terminé son stage et est libre de tout engagement, hormis le respect du secret professionnel. Nous formulons nos voeux les meilleurs pour son avenir personnel et professionnel et pouvons le recommander à tout futur employeur.

Préverenges, le 4 juin 2019.

Pierre-Yves Rosat

Directeur